

# Inscriptions maternelle

Les enfants **nés en 2023** pourront entrer à l'école maternelle dès la rentrée de septembre 2026.

Voici les démarches à suivre :

1. Passer en **mairie** avec les documents suivants :

- ✓ Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- ✓ un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- ✓ le carnet de vaccinations

La mairie de Gorze est ouverte les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

2. L'inscription définitive se fera sur rendez-vous auprès de la directrice, Mme Lecler, à l'école élémentaire, le **jeudi 12 mars de 16h à 18h00** ou le **jeudi 19 mars de 16h à 18h00**.

Il faudra, à ce moment-là, apporter la fiche de renseignements dûment complétée que vous aura fourni la mairie.

Merci de privilégier les contacts par mail ou bien appeler entre 10h et 10h20 ou entre 15h et 15h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Mme Lecler, directrice,  
Ecole de Gorze  
1, place du général de Gaulle  
57 680 Gorze  
03-87-69-95-14  
ce.0572232@ac-nancy-metz.fr